

POLITIQUES PUBLIQUES  
POUR PROMOUVOIR  
L'EMPLOI DES PARENTS  
& L'INCLUSION SOCIALE  
PEPSI

Variables d'analyse  
(août 2006)

Gaëlle Amerijckx (UPSE)

Perrine Humblet (UPSE)

**Mesure des politiques d'éducation et d'accueil du jeune  
enfant dans l'Europe des 25 :  
Présentation des variables d'analyse**

**Table des matières**

1. Sources de données.....	4
2. Choix des variables retenues par l'analyse de la littérature .....	6
3. Présentation des variables retenues.....	7
3.1. Le pays.....	7
3.2. Le type d'accueil.....	7
3.2.1. Description de la variable .....	7
3.2.2. Modalités de réponse.....	8
3.2.3. Utilité de la variable pour la recherche .....	8
3.3. Les groupes d'âge .....	8
3.3.1. Description de la variable .....	8
3.3.2. Modalités de réponses .....	8
3.2.3. Utilité de la variable pour la recherche .....	9
3.4. La capacité d'accueil.....	9
3.4.1. Description de la variable .....	9
3.4.2. Modalités de réponse.....	9
3.4.3. Utilité de la variable pour la recherche .....	9
3.5. Le ratio enfants/staff.....	9
3.5.1. Description de la variable .....	9
3.5.2. Modalité de réponse .....	10
3.5.3. Utilité de la variable pour la recherche .....	10
3.6. Heures d'ouverture.....	10
3.6.1. Description de la variable .....	10
3.6.2. Modalités de réponses .....	10
3.6.3. Utilité de la variable pour la recherche .....	11
3.7. Critères d'éligibilité.....	11
3.7.1. Description de la variable .....	11
3.7.2. Modalités de réponse.....	11
3.7.3. Utilité de la variable pour la recherche .....	11
3.8. Critères de priorités.....	12

3.8.1. Description de la variable .....	12
3.8.2. Modalités de réponse.....	12
3.8.3. Utilité de la variable pour la recherche .....	12
3.9. Fixation du prix.....	12
3.9.1. Description de la variable .....	12
3.9.2. Modalités de réponse.....	12
3.9.3. Utilité de la variable pour la recherche .....	13
3.10. Les compétences .....	13
3.10.1. Description de la variable .....	13
3.10.2. Modalités de réponse et présentation.....	13
3.10.3. Utilité de la variable pour la recherche.....	13
3.11. Acteurs du financement .....	14
3.11.1. Description de la variable .....	14
3.11.2. Modalités de réponse .....	14
3.11.3. Utilité de la variable .....	14
3.12. Part publique dans le financement de l'accueil.....	14
3.12.1. Description de la variable .....	14
3.12.2. Modalités de réponse et présentation.....	14
3.13. Part publique dans l'offre d'accueil .....	15
3.13.1. Description de la variable .....	15
3.13.2. Modalités de réponse .....	15
3.13.3. Utilité de la variable pour la recherche.....	15
3.14. Couverture .....	15
3.14.1. Description de la variable .....	15
3.14.2. Modalités de réponse .....	15
3.14.3. Utilité de la variable pour la recherche.....	16
3.15. Le type de secteur .....	16
3.15.1. Description de la variable .....	16
3.15.2. Modalités de réponse .....	16
3.15.3. Utilité de la variable pour la recherche.....	16
4. Orientations bibliographiques.....	17
Ouvrages.....	17
Sites internet .....	18
Instituts Nationaux de statistiques de l'UE-25 .....	18
Ministères de l'Education .....	19
Organismes nationaux pour l'Enfance .....	19
Organismes internationaux pour l'Enfance.....	19
Recherches européennes.....	19

# 1. Sources de données

Afin de caractériser les différents systèmes d'offre d'accueil du jeune enfant dans les 25 pays membres de l'Union européenne, diverses sources ont été mobilisées.

Il est à noter que l'accueil présenté dans le tableau ne concerne que l'accueil formel et donc officiel, et non l'accueil dit informel (bénévole ou au noir). Les informations se rapportant à ce dernier type d'accueil ne sont en effet pas disponibles à ce niveau d'analyse.

Tout d'abord des documents, présentant des informations ou données chiffrées, émis par les pays eux-mêmes ont été dépouillés. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés aux instituts nationaux de statistiques<sup>1</sup> présentant des données sur l'accueil préscolaire et aux sites des Ministères en charge de la petite enfance<sup>2</sup>, comprise comme la période allant de la naissance à l'âge de l'obligation scolaire - qui s'étale entre 4 et 7 ans<sup>3</sup>.

Ensuite, divers sites Internet d'institutions internationales s'intéressant directement à la question des enfants entre zéro et six ans ont été visités. Pour commencer, nous retrouvons *Eurydice*, plateforme internationale s'intéressant à l'ensemble du cursus d'enseignement et qui fournit une base de données sur l'éducation au sein de 30 pays du continent européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, République slovaque, Roumanie, Royaume Uni, Slovénie, Suède). Cette base de données, nommée Eurybase<sup>4</sup>, présente notamment succinctement diverses statistiques et aspects du système préscolaire, qui couvre essentiellement les enfants de 3(2 ½) à 6(7) ans.

---

<sup>1</sup> Voir la liste par pays en fin de document.

<sup>2</sup> Pour plus de précision, se référer à la liste en fin de document.

<sup>3</sup> A noter que dans un souci de mesure, seules les versions anglaises (ou françaises lorsque disponibles) des sites internet ont été considérées. Ces pages traduites proposant un contenu allégé par rapport aux pages en langue originale, nous ne prétendons dès lors pas à l'exhaustivité. Il s'agit bien d'un premier tour d'horizon sur les données disponibles pour les 25 pays européens.

<sup>4</sup> [http://www.eurydice.org/Eurybase/frameset\\_eurybase.html](http://www.eurydice.org/Eurybase/frameset_eurybase.html)

Par après, nous avons fait usage des données récoltées par l'Organisation de la Coopération et du Développement Economique. Dans le cadre de son action de réflexion sur la petite enfance – *Starting strong : Early Childhood Education and Care*, l'organisation a généré une série de documents d'expertises à échelle nationale sur la question, fruits d'investigations de groupes d'experts internationaux invités dans l'un (ou plusieurs) des pays participants (Country Notes) et de différentes autres études dans le domaine.

Dans cette même lignée, nous avons repris diverses données fournies par *The Clearinghouse on International Developments in Child, Youth and Family Policies*, organisme attaché à l'université de Columbia<sup>5</sup>. L'organisme fournit des données nationales sur 30 pays (Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Canada, Chine, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Inde, Irlande, Islande, Israël, Italie, Luxembourg, Malaisie, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays Bas, Portugal, Royaume Uni, Singapour, Suède, Suisse, Thaïlande).

Pour finir, une série de recherches menées par divers experts de la question de la petite enfance et ayant donné lieu à des rapports nationaux ou transnationaux investiguant un ou plusieurs aspects de l'accueil et de la garde de ces enfants ont été pris en considération. Citons-les :

1) *Financing Early Childhood Education and Care Services in OECD Countries*, où Cleveland & Krashinsky (2003) nous présentent les deux modèles de fourniture de services d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire, à savoir le soutien de l'offre ou le soutien de la demande. Par ailleurs, ils fournissent différents indicateurs du Care en matière de coûts et de financement des services d'accueil pour 13 de nos 25 pays investigués (Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Pays Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume Uni, Suède).

2) Dans leur enquête *Can parents afford to work*, Immervol & Barber (2006) investiguent l'impact des politiques sociales et fiscales sur les budgets des familles avec enfants ayant recours à (ou besoin) de la garde. A cette fin, ils offrent toute une série de données sur les tarifs et les aides financières accordées aux familles dans le cadre de la garde d'enfants (Pays couverts : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce,

---

<sup>5</sup> <http://www.childpolicyintl.org/>

Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume Uni, Suède).

3) Dans *Inequality in ECEC what do we know*, Meyers & al (2006) s'intéressent au lien entre la pauvreté et l'inégalité d'accès aux services d'accueil et de garde du jeune enfant.

4) *Early Childhood Education and Care: An overview of developments in the oecd countries*, Kamerman (2000) présente des indicateurs sur la qualité et l'accessibilité de l'accueil des enfants dans 10 pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Royaume Uni, Suède).

L'ensemble du recensement et du premier dépouillement de ces sources nous a permis d'arriver à la présentation d'une série de variables, indicateurs des politiques d'offre d'accueil et de garde du jeune enfant dans les 25 pays. Voici ci-après leur contenu et modalités de présentation.

## **2. Choix des variables retenues par l'analyse de la littérature**

Le choix des variables d'analyse a été opéré sur base d'une réflexion en trois niveaux :

- une revue de la littérature identifiant et discutant des variables d'analyse quantitatives les plus adéquates afin de traiter les phénomènes qui nous intéressent,
- l'identification des variables disponibles et présentées dans la littérature ;
- l'optique de ce travail visant la présentation de l'EAJE au travers de systèmes et donc de caractéristiques propres à détailler.

Il est important de noter que cet exposé est partiel et dépendant de l'analyse de la littérature effectuée à ce stade. Cette présentation est donc soumise à de potentiels futurs ajouts concernant spécifiquement la question des travailleurs du *care*. Cette remarque vaut par exemple pour l'évaluation de la qualité de l'offre d'accueil à un niveau macro-social. A ce stade, seul le ratio enfants/staff a été retenu. Il ne s'agit bien sûr que d'une seule variable permettant d'approcher la qualité, étant à ce titre insuffisante à la description et l'analyse de la dimension qualitative de l'accueil.

### **3. Présentation des variables retenues**

#### ***3.1. Le pays***

En règle générale, le niveau de pouvoir présenté dans ce tableau est le niveau central, celui des instances nationales. Ce choix se justifie pour deux raisons. D'une part, vu le nombre de pays investigués et l'objectif de comparabilité des similarités et différences entre Etats, les spécificités locales ont été laissées de côté au profit des dynamiques nationales. D'autre part, comme nous le verrons, lorsqu'il y a définition d'une politique d'accueil, celle-ci se conçoit et se développe habituellement à l'échelle nationale.

Cependant, deux pays feront exception à ce modèle de présentation : la Belgique et le Royaume Uni. Le premier pays sera présenté selon le découpage communautaire (Communautés française, néerlandaise et germanophone) et le deuxième en trois parties : Angleterre et Pays de Galle, Ecosse, Irlande du Nord (surtout vu les différences d'âge pour l'obligation scolaire et les différences de politiques de soutien à l'accueil du jeune enfant.

A noter qu'une sélection de pays effectivement repris dans l'analyse devra s'opérer dans un souci de [coûts/opportunité] par rapport à l'envergure de cette recherche et de son objectif premier visant à placer la Belgique sur l'échiquier européen.

#### ***3.2. Le type d'accueil***

##### **3.2.1. Description de la variable**

On retrouvera les différents types d'accueil présents dans chaque pays : chaque terme spécifique en ce qu'il définit la combinaison caractéristique de particularités génériques de l'accueil.

Il sera également précisé dans quelle mesure l'accueil offert est collectif ou individuel. Par accueil collectif, nous entendons tout accueil dans un centre, ou service destiné uniquement à cet usage et pouvant accueillir plusieurs enfants à la fois (ce nombre variera en fonction de la taille, de la fonction et du nombre de personne travaillant dans la structure). Par accueil individuel,

nous entendons tout accueil professionnel proposé au domicile de l'enfant ou au domicile d'une tierce personne, chargée de cette activité.

### **3.2.2. Modalités de réponse**

Le type d'accueil est signalé dans sa langue originelle et est accompagné d'une parenthèse qui propose une dénomination standard en français, et non une traduction littérale du terme. En effet, ayant ici pour objectif d'appréhender au mieux les similarités d'accueil entre pays, au-delà des divergences, le terme choisi sera une sorte de *proxi* du terme originel, *proxi* appartenant à une nomenclature de base en français

De plus, nous présentons le type d'accueil comme étant collectif ou individuel.

### **3.2.3. Utilité de la variable pour la recherche**

Cette variable, telle que présentée dans le tableau, nous permet de bien appréhender les grandes types d'accueil proposés et récurrents au sein des pays membres, et ce grâce à une nomenclature commune et cohérente.

## **3.3. Les groupes d'âge**

### **3.3.1. Description de la variable**

On retrouve ici définie la palette d'âge représentée au sein du type de structure présentée, car légalement habilitée à s'y trouver. Globalement, on observera un découpage entre tous petits (moins de 3 ans) et petits enfants (3-6 ans). Ce découpage reflète un consensus – non explicite - en matière de qualité d'accueil : les tous petits nécessitant un encadrement plus important que les 3-6 ans. Ces regroupements seront cependant variables, dans la mesure où l'on retrouvera également des groupes d'âge mixtes ou des tranches d'âge plus petites, voire des années d'âge.

### **3.3.2. Modalités de réponses**

Généralement nous retrouverons plusieurs années regroupées entre tout petits et petits enfants. On notera cependant certains types d'accueil qui n'offrent leurs services qu'à une année d'âge spécifique, souvent dans le cas d'un accueil dit 'de transition' entre la petite enfance et l'âge de la scolarité (année préscolaire).

### **3.2.3. Utilité de la variable pour la recherche**

Cette variable est indispensable à la recherche dans la mesure où elle nous précise quels enfants – en âge – sont couverts par quel type d'accueil. Par défaut, nous pourrions observer les manques d'offre d'accueil dans certains pays, surtout pour les 0-3 ans.

## ***3.4. La capacité d'accueil***

### **3.4.1. Description de la variable**

La capacité d'accueil reprend le nombre d'enfants autorisés à séjourner en même temps dans une même structure d'accueil. Le nombre présenté correspond généralement à la limite maximum autorisée d'enfants.

### **3.4.2. Modalités de réponse**

Nous présenterons les normes en vigueur dans les différentes structures telles que définies par les instances publiques compétentes en la matière.

### **3.4.3. Utilité de la variable pour la recherche**

Cette variable permet de comprendre quel type d'accueil est le plus présent dans le pays, en matière de regroupement d'enfants. Constate-t-on un accueil restreint en nombre d'enfants dans des petites structures plus nombreuses ou un accueil dans des infrastructures plus grandes et ayant en charge un plus grand nombre d'enfants. A ce moment, le nombre de structures se veut plus petit.

Par ailleurs, cela peut nous donner une indication sur le modèle de socialisation des jeunes enfants, présents dans des murs contenant peu ou beaucoup d'enfants.

## ***3.5. Le ratio enfants/staff***

### **3.5.1. Description de la variable**

Cette variable peut présenter un ratio théorique ou un ratio effectif.

Le premier ratio indique le nombre maximum d'enfants autorisés à être gardés en même temps par un seul membre de l'équipe éducative.

Le second présente le ratio constaté de facto dans la structure (fruit d'une moyenne sur une période déterminée généralement équivalente à l'année). Celui-ci peut dès lors résulter d'une modulation concrète par rapport au ratio théorique (résultante de l'absence de certains enfants théoriquement attendu pour l'accueil) ou figurer comme valeur d'équilibre au sens économique du terme, fruit de la rencontre entre l'offre et la demande, en l'absence de toute réglementation en la matière.

### **3.5.2. Modalité de réponse**

Présentation du ratio jusqu'à la première décimale lorsque le nombre n'est pas entier (théorique ou effectif).

### **3.5.3. Utilité de la variable pour la recherche**

La présentation des ratios effectifs nous permettra de comparer entre pays les réglementations au niveau de l'encadrement des enfants, et lorsque possible selon le type d'accueil.

De plus, quant les deux ratios sont disponibles, nous pourrons constater la variation entre norme d'encadrement et encadrement effectif et tenter d'en comprendre les éventuelles grandes variations et conséquences en termes d'efficacité du système.

## ***3.6. Heures d'ouverture***

### **3.6.1. Description de la variable**

Ici, nous décrirons les horaires d'ouverture de la structure d'accueil tels que définis par la loi lorsque celle-ci existe où telle qu'elle se met en place dans le cas d'une offre libre d'accueil.

Nous présenterons également le nombre de jours d'ouverture annuelle de la structure.

### **3.6.2. Modalités de réponses**

Les horaires seront établis selon deux modalités de réponse : un temps plein qui correspond à une journée d'école et un temps partiel qui correspond à une demi-journée, généralement équivalente à la matinée.

Pour ce qui est du nombre de jours d'ouverture, ceux-ci sont bien sûr comptés comme journées complètes telles que définies par les horaires d'ouverture et non comme équivalent temps plein. Autrement dit, une structure offrant un accueil de demi-journée ne verra son nombre de jours d'ouverture divisé par deux pour revenir à un dénominateur de jour pleins mais bien comme nombre de jours calendrier d'ouverture.

### **3.6.3. Utilité de la variable pour la recherche**

Cette information devrait nous permettre de mieux appréhender l'offre nationale d'accueil pour le jeune enfant en termes de couverture des différentes plages horaires : matinée, après-midi, soirée, midis, périodes de vacances,...

Elle devrait en ce sens nous donner une idée de la nécessité pour certains parents de combiner différents modes d'accueil afin d'obtenir une garde de leur enfant équivalente à leurs besoins. Ainsi, elle pourrait nous amener à la mise en évidence de manques d'offre formelle d'accueil – privé ou public- et de l'éventualité d'un secteur informel plus développé en réponse à cet état de fait.

## **3.7. Critères d'éligibilité**

### **3.7.1. Description de la variable**

Par critères d'éligibilité, nous entendons les éléments définissant le public ayant droit à accéder à ce type d'accueil, que ces éléments soient relatifs à l'enfant (âge, besoins spécifiques) ou plutôt à sa famille (milieu défavorisé,...).

### **3.7.2. Modalités de réponse**

Afin de faciliter l'analyse, nous avons dichotomisé cette variable entre *universalité*, lorsque l'accueil est offert à tous les enfants en âge d'en bénéficier, et *priorités*, lorsqu'un ou plusieurs critères conditionnent l'accessibilité des enfants en âge. La présentation de ces différents critères sera exposée au travers de la variable suivante.

### **3.7.3. Utilité de la variable pour la recherche**

Cette variable nous donne une indication sur la conception pour chaque pays du droit de l'enfant et/ou des familles à une offre d'accueil, et des motivations

de cette conception. L'offre fut-elle réservée à des familles défavorisées, sur un plan social ou économique par exemple, on peut y voir un objectif d'inclusion vis à vis de populations précarisées plutôt qu'un droit universel.

### ***3.8. Critères de priorités***

#### **3.8.1. Description de la variable**

Ici sont précisés les critères spécifiques d'éligibilité du public bénéficiant de l'accès à l'offre d'accueil.

#### **3.8.2. Modalités de réponse**

Nous avons repris quatre grands types de critères : les besoins spéciaux couvrant les enfants ayant des besoins d'encadrement et/ou de contenu d'accueil spécifiques (enfants handicapés, enfants du voyage,...) ; le critère géographique (la population réside dans la même entité administrative que la structure, l'enfant ou un pair est déjà précédemment dans la structure,...) ; le critère économique (populations défavorisées, précarisées,...) ; le critère disponibilité (parents au travail ou aux études).

#### **3.8.3. Utilité de la variable pour la recherche**

Ces critères résultant de la mise en évidence de public(s) à risque, et donc d'une priorisation dans la population ayant besoin de l'accueil, ils nous permettent d'identifier au sein de chaque pays membre et ensuite entre pays des groupes ciblés par des politiques à visée inclusive.

### ***3.9. Fixation du prix***

#### **3.9.1. Description de la variable**

Cette variable présente les critères de modulation directs du tarif de l'accueil pour les enfants selon le type de structure.

#### **3.9.2. Modalités de réponse**

Nous avons pu mettre en évidence 4 types de modalités :

- la gratuité (aucun frais n'est à la charge des familles, si ce ne sont les repas et les transports généralement exclus de cette définition) ;

- la proportionnalité par rapport au revenu (tarif dégressif selon le revenu soit selon des paliers de salaires préétablis soit en continuité avec le montant net (ou brut) mensuel (ou trimestriel) des familles) ;
- la proportionnalité par rapport à la taille de la fratrie (réduction majoritairement au deuxième et au troisième enfant soit présent dans la famille soit en âge de bénéficier de ce type d'accueil soit encore en position d'en bénéficier) ;
- le forfait social (réduction supplémentaire ou gratuité totale d'après la reconnaissance officielle de difficultés financières ou apparentées).

### **3.9.3. Utilité de la variable pour la recherche**

Cette variable nous informe de la politique nationale en matière d'accessibilité financière des familles aux structures d'accueil. Dans quelle mesure cette accessibilité est envisagée pour des groupes ciblés comme à risque ou reflète la diversité des positions et ressources des individus membres d'un même pays.

## **3.10. Les compétences**

### **3.10.1. Description de la variable**

Cette variable présente l'entité responsable de la gestion de ce type d'accueil, et parfois de son financement lorsque financement il y a.

### **3.10.2. Modalités de réponse et présentation**

Dénomination globale ou spécifique selon l'information disponible.

### **3.10.3. Utilité de la variable pour la recherche**

Cette information nous permet de savoir dans quelle mesure ce dossier figure dans les priorités du gouvernement en place, fait-il par exemple l'objet d'un ministère, et comment est-il abordé, comme partie d'une entité plus globale comme l'Education ou plus marginale comme l'Assistance publique.

### ***3.11. Acteurs du financement***

#### **3.11.1. Description de la variable**

Sont prises en compte toutes les parties finançant directement l'accueil. Il sera ici autant question des acteurs de financement du secteur public, du privé et du tiers secteur (voir ci-dessus pour la définition des trois secteurs).

#### **3.11.2. Modalités de réponse**

Nous avons 4 modalités de réponse avec l'entité publique (décentralisé ou non) ; le milieu de l'entreprise ; le milieu associatif ; les parents.

#### **3.11.3. Utilité de la variable**

D'une part, la complexité (ou simplicité) des financements sera ainsi rendue visible au travers de l'identification des multiples (ou rares) bailleurs et pourra indiquer les risques potentiels d'instabilité au sein des structures, en (éventuelle) perpétuelle recherche de sources de financements, non coordonnées.

D'autre part, la place centrale ou résiduelle occupée par l'Etat dans le financement ainsi que celle des autres bailleurs fera figure d'indicateur de l'emplacement des pays dans le 'palmarès' européen du soutien de l'offre d'accueil pour les enfants et au sein des typologies des *welfare states*.

### ***3.12. Part publique dans le financement de l'accueil***

#### **3.12.1. Description de la variable**

Il s'agit ici de la présentation d'un pourcentage comme part dans le coût global de l'accueil – quel que soit le secteur - qui est pris en charge par les instances publiques.

#### **3.12.2. Modalités de réponse et présentation**

Le pourcentage est ici présenté jusqu'à la deuxième décimale.

#### **3.12.3. Utilité de la variable**

Le financement de l'accueil par les instances publiques nous permet de voir leur implication dans la prise en charge du coût de l'accueil et de la garde du

jeune enfant. Il s'agit de souligner que ce financement concerne parfois le secteur privé et donc, nous pouvons par extension juger de la conception des instances publiques de leur place à prendre dans cette offre d'accueil (financement et/ou organisation).

### **3.13. Part publique dans l'offre d'accueil**

#### **3.13.1. Description de la variable**

Elle représente en pourcent (par rapport au reste de l'offre privée avec ou sans le tiers secteur) ou en absolu l'offre d'accueil organisée par le secteur public.

#### **3.13.2. Modalités de réponse**

Elle peut être traitée via une information sur la capacité totale des structures en place d'accueil (théorique donc) ; c'est généralement les seules données disponibles pour les 0-3 ans. Autrement, on peut obtenir cette information via le nombre d'enfants inscrits à une date précise dans l'ensemble des structures concernées (nombre effectif). Cette information est généralement disponible pour l'accueil des 3-6 ans.

#### **3.13.3. Utilité de la variable pour la recherche**

Cette variable nous permet de connaître l'investissement politique de l'Etat dans cette question en mesurant son implication dans la gestion des effets de demande et d'offre par rapport au secteur du *childcare*.

### **3.14. Couverture**

#### **3.14.1. Description de la variable**

La couverture pour les enfants en âge préscolaire représente la proportion d'enfants de cet âge – comme tranche d'âge ou année d'âge - qui sont présents (inscrits) dans une structure d'accueil.

#### **3.14.2. Modalités de réponse**

Selon la richesse des données disponibles, la couverture sera présentée selon l'année d'âge ou selon des groupes d'âges spécifiques. Dans la mesure du possible, nous essaierons de présenter au minimum des regroupements par âge entre tout petits (0-3 ans) et petits (3-6 ans) enfants.

### **3.14.3. Utilité de la variable pour la recherche**

Cette variable est essentielle à toute étude sur l'équité, et dans le cas précis qui nous occupe en matière d'équité d'accès à une structure d'accueil pour tous les enfants d'âge préscolaire.

### **3.15. Le type de secteur**

#### **3.15.1. Description de la variable**

L'offre d'accueil au sein d'un pays peut être différemment répartie en fonction des caractéristiques des instances subsidiaires et des objectifs des différentes structures d'accueil.

#### **3.15.2. Modalités de réponse**

Nous proposons une répartition des types d'accueil entre trois types de secteur :

- le *secteur public* représente l'ensemble des services développés et offerts par les administrations publiques et donc soumis à leur réglementation, notamment en matière de missions de l'accueil, de lieu d'implantation, de normes d'encadrement.
- le *secteur privé* représente les services autofinancés, qu'ils soient ou non soumis à la législation en matière d'organisation de l'accueil et de garde du jeune enfant.
- Le *tiers secteur* représente l'ensemble des services partiellement subventionnés et soumis à mesure variable à la législation, mais en ne s'étant pas directement développés au travers d'une administration publique. Nous pensons par exemple aux associations sans but lucratif, à visée caritative ou religieuse.

#### **3.15.3. Utilité de la variable pour la recherche**

Cette variable nous présente l'organisation de l'accueil et de la garde des jeunes enfants dans le sens de la répartition de l'offre entre les trois différents secteurs. Nous pouvons à la fois voir la place occupée par l'Etat dans cette organisation et ensuite la place du secteur privé lucratif et du secteur tiers, non lucratif.

## 4. Orientations bibliographiques

### *Ouvrages*

Bennett J. 2002. *Data needs in Early Childhood Education and Care*. Paris: OECD.

Blanpain N. 2005. *Accueil des jeunes enfants et coûts des modes de garde en 2002*. Etudes et résultats. Paris: DREES.

Bradshaw J, J Ditch, H Holmes, and P Whiteford. 1993. A comparative study of child support in fifteen countries, *Journal of European Social Policy* 3:254-71.

Cleveland G and M Krashinsky. 2003. *Financing ECEC services in OECD countries*. Thematic Workshop and documents. Paris: OECD.

Degrave F, V Lhuillier, and F Petrella. 2002. *La transformation des structures familiales et des politiques sociales et des modes d'accueil des jeunes enfants*. Centre de recherches interdisciplinaires sur la solidarité et l'innovation sociale. Goulet H. 1990. *Employment outlook. Chapter 5: Child care in OECD countries*. Paris: OECD.

Humblet PC. 1994. *Mesure des Politiques d'Accueil des Jeunes Enfants : document de réflexion. Réseau de la Commission européenne sur les modes de garde d'enfants*. Belgique: Commission européenne: emploi, relations industrielles et affaires sociales.

Immervol H and D Barber. 2006. *Can parents afford to work? Childcare costs, tax-benefits policies and work incentives*. IZA Institute for the Study of Labor. Discussion Paper. Paris: OECD, European Commission.

Jaumotte F. 2003. Les femmes sur le marché du travail : évidence empirique sur le rôle des politiques économiques et autres déterminants dans les pays de l'OCDE, *Revue Economique de l'OCDE* 37:57-123.

Kammerman SB. 2000. *Early Childhood Education and Care: An overview of developments in OECD Countries*. New York: Columbia University School of Social Work and Director, Institute for Child and Family Policy.

Karoly LA, RM Kilburn, and JS Cannon. 2005. *Early Childhood Interventions: Proven Results, Future Promise*. Labor and Population.

Meulders D, S Gustafsson, D Del Boca, H Symeonidou, and J Le Cacheux. 2004. *The Rationale of Motherhood Choices: Influence of Employment Conditions and of Public Policies*. Brussels: Key Action "Improving Human Research Potential and the Socio-economic Knowledge Base" of the Fifth Framework Programme of the European Commission.

Meyers M, D Rosenbaum, C Ruhm, and J Waldfogel. 2003. *Inequality in Early Childhood Education and Care: What do we know?* New York: Russel Sage Foundation.

OECD. 2002. *Informal consultation of ECEC ministries and national statisticians concerning data collection on early childhood services within the lines framework*. Paris: OECD working paper.

Olmsted PP. 2002. *Data collection and system monitoring in early childhood programs*. Paris: UNESCO, Early Childhood and Family Policy Series.

Rostgaard T. 2000. *Recommendations for data and indicator development of ECEC systems*. The Danish National Institute of Social Research.

## **Sites internet**

### **Instituts Nationaux de statistiques de l'UE-25**

[http://www.destatis.de/e\\_home.htm](http://www.destatis.de/e_home.htm) Allemagne

[http://www.statistik.at/index\\_englisch.shtml](http://www.statistik.at/index_englisch.shtml) Autriche

[http://statbel.fgov.be/surveys/home\\_fr.asp](http://statbel.fgov.be/surveys/home_fr.asp) Belgique

[http://www.mof.gov.cy/mof/cystat/statistics.nsf/index\\_en/index\\_en?OpenDocument](http://www.mof.gov.cy/mof/cystat/statistics.nsf/index_en/index_en?OpenDocument) Chypre

<http://www.dst.dk/HomeUK.aspx> Danemark

[http://www.ine.es/en/welcome\\_en.htm](http://www.ine.es/en/welcome_en.htm) Espagne

[http://www.stat.ee/index.aw/set\\_lang\\_id=2](http://www.stat.ee/index.aw/set_lang_id=2) Estonie

[http://www.stat.fi/index\\_en.html](http://www.stat.fi/index_en.html) Finlande

[http://www.insee.fr/fr/home/home\\_page.asp](http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp) France

[http://www.statistics.gr/Main\\_eng.asp](http://www.statistics.gr/Main_eng.asp) Grèce

[http://portal.ksh.hu/portal/page?\\_pageid=38,119919&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://portal.ksh.hu/portal/page?_pageid=38,119919&_dad=portal&_schema=PORTAL) Hongrie

<http://www.cso.ie/> Irlande

<http://www.istat.it/> Italie

<http://www.csb.lv/avidus.cfm> Lettonie

<http://www.std.lt/en/?PHPSESSID=c9741ab4ab01242d6f71482078c9a97e> Lituanie

<http://www.statec.public.lu/fr/index.html> Luxembourg

<http://www.nso.gov.mt/> Malte

<http://www.cbs.nl/nl-NL/default.htm> Pays Bas

<http://www.stat.gov.pl/english/> Pologne

[http://www.ine.pt/index\\_eng.htm](http://www.ine.pt/index_eng.htm) Portugal

<http://www.czso.cz/eng/redakce.nsf/i/home> République tchèque

[http://www.statistics.sk/webdata/english/index2\\_a.htm](http://www.statistics.sk/webdata/english/index2_a.htm) République slovaque

<http://www.statistics.gov.uk/> Royaume Uni

<http://www.stat.si/eng/index.asp> Slovénie

[http://www.scb.se/default\\_2154.asp](http://www.scb.se/default_2154.asp) Suède

## **Ministères de l'Education**

<http://eng.uvm.dk/> Danemark

<http://www.hm.ee/> Estonie

<http://www.education.gouv.fr/stateval/default.htm> France

[http://www.ypepth.gr/en\\_ec\\_home.htm](http://www.ypepth.gr/en_ec_home.htm) Grèce

<http://www.education.ie/home/home.jsp?pcategory=27173&ecategory=27173&language=EN> Irlande

## **Organismes nationaux pour l'Enfance**

<http://www.kindengezin.be/KG/> Belgique

<http://www.oeiq.cfwb.be/>

<http://www.one.be/>

[http://www.cecde.ie/english/cecde\\_research.php](http://www.cecde.ie/english/cecde_research.php) Irlande

## **Organismes internationaux pour l'Enfance**

Diversity in Early Childhood Education and Training: <http://www.decet.org/>

The Clearinghouse on International developments in Child, Youth and Family Policies:

<http://www.childpolicyintl.org/>

OECD – Early Childhood Education and Care:

[http://www.oecd.org/document/3/0,2340,fr\\_2649\\_34511\\_27000067\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/3/0,2340,fr_2649_34511_27000067_1_1_1_1,00.html)

## **Recherches européennes**

Bases de données européennes *Soccare*: <http://www.uta.fi/laitokset/sospol/soccare/>

CNAF: <http://www.cnaf.fr/>

Eurybase: [http://www.eurydice.org/Eurybase/frameset\\_eurybase.html](http://www.eurydice.org/Eurybase/frameset_eurybase.html)

Luxembourg Income Study: <http://www.lisproject.org/techdoc.htm>

OECD - Politiques familiales: [http://www.oecd.org/department/0,2688,fr\\_2649\\_34819\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/department/0,2688,fr_2649_34819_1_1_1_1,00.html)